



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 juin 2008**

Délibération n° 2008-0117

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Convention avec l'association Lyon infocité - Subvention - Année 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 juin 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Bernard R), Philip, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Auroy (pouvoir à M. Léonard), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Deschamps (pouvoir à M. Ariagno), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Gignoux (pouvoir à Mme Dagorne), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pesson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Suchet (pouvoir à M. Bouju), Terrot (pouvoir à M. Barret), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Pédrini), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Barge, Darne JC., Galliano, Joly, Kabalo, Louis, Turcas.

Séance publique du 9 juin 2008

Délibération n° 2008-0117

commission principale :

objet : **Convention avec l'association Lyon infocité - Subvention - Année 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 mai 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte et les enjeux économiques

L'enjeu du développement des technologies de l'information sur le territoire de la Communauté urbaine dans le domaine économique est triple :

- favoriser la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans le tissu économique en encourageant les entreprises locales à s'approprier ces technologies nouvelles qui leur permettent des gains de productivité et une ouverture vers l'international,
- créer les conditions favorables au développement des technologies de l'information et de la communication en tant que secteur d'activité sur le territoire avec Lyon Infocité, c'est-à-dire attirer ou développer les entreprises du secteur informatique, télécommunications et de l'ensemble du numérique qui représente sur l'agglomération lyonnaise environ 2 700 entreprises et 25 000 emplois,
- promouvoir le pôle de compétitivité Imaginove où Lyon dispose de nombreux atouts : des leaders mondiaux au niveau de l'édition, des studios de développement, des laboratoires de recherche et des organismes de formation.

Le soutien de la Communauté urbaine à l'association Lyon Infocité

Dans le cadre de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise et du programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI), la Communauté urbaine soutient, depuis 1999, l'association Lyon Infocité qui anime le secteur des technologies de l'information et de la communication ainsi que le secteur du jeu vidéo : mise en relation de l'ensemble des acteurs de la filière, représentation des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et développement de la visibilité du secteur et du territoire grâce à la mise en place de services mutualisés (relations presse, etc.) et l'organisation d'événements d'ambition nationale (rencontres TIC et intercommunalités) et internationale. Première association régionale française dans le secteur des technologies de l'information, Lyon Infocité compte désormais 250 adhérents (contre 90 en 2000).

Le bilan des actions 2007 menées par Lyon Infocité

- Les faits marquants en 2007 pour le soutien au secteur des technologies de l'information et de la communication sont les suivants :

. le développement et la structuration de la dynamique des clubs avec six clubs d'entreprises qui se réunissent une fois tous les deux mois,

. la création et l'animation du Cluster Edit-Software in Rhône-Alpes. Il regroupe 450 éditeurs dont environ 80 qui participent activement (conférences, implications dans des projets, etc.),

. la quatrième édition des INTERCOConnectés riche de 700 participants (stable depuis trois ans) et une ouverture réussie aux territoires européens,

. la participation aux grands rendez-vous locaux, nationaux et internationaux du secteur : 3 GSM (Barcelone), Devcom, IT Partners, RSI, Syntec, JDLL, Progiciels, etc.

- Les actions menées en 2007 pour le soutien au secteur des loisirs numériques sont les suivantes :

. l'essaimage des programmes "commercial", "international" et "formations" au sein du pôle Cluster Imaginove,

. le lancement de deux clubs d'entreprises : serious games et dématérialisation des contenus,

. l'installation du Serious Games Summit Europe comme événement de référence en Europe avec une 3^e édition riche de 300 participants,

. la formalisation des besoins liés aux évolutions de l'industrie pour une adaptation continue du programme Gamagora (45 étudiants formés par an),

. la représentation de la filière lors de nombreux événements : Game Connection (Lyon, San Francisco, Shangai), marché international du film d'animation (Annecy), Game Convention (Leipzig), etc.

Le programme d'actions 2008

- Pour le secteur technologies de l'information et de la communication

L'objectif de Lyon Infocité est d'accompagner les entreprises sur des marchés en croissances en leur proposant des actions autour de deux axes : l'animation sectorielle avec les clubs et le développement commercial et international :

. l'animation sectorielle

Lyon Infocité poursuit en 2008 l'animation de clubs : le club des agences et prestataires internet, le club de l'externalisation, le club de la mobilité, le club des éditeurs et le club des logiciels libre et la création d'un nouveau club jeunes entreprises innovantes (JEI),

. le développement commercial et international

Pour l'année 2008, l'association Infocité prévoit des actions destinées aux entreprises de deux secteurs : les TIC et les jeux vidéo :

. l'accès aux donneurs d'ordres : l'objectif de Lyon Infocité est d'aider les entreprises à identifier de nouveaux marchés en s'ouvrant à des donneurs d'ordres ou réseaux de distribution régionaux et nationaux,

. le recrutement de compétences : dans le cadre du cluster Edit, Lyon Infocité favorise le rapprochement entre l'offre et la demande afin d'aider les entreprises de la filière à recruter des compétences dans les fonctions commerciales ou techniques,

. le développement international : accompagner les entreprises en mettant en place deux actions spécifiques : accompagner les primo exportateurs dans leur démarche à l'international (15 entreprises en 2008) et organiser des missions de prospection à l'international (exemple : 3 GSM congress à Barcelone). Ces actions se font en liaison avec des partenaires : Erai, Ardi numérique, Thésame,

. la croissance des éditeurs Rhône-Alpes : au vu de l'importance stratégique de cette filière pour l'agglomération (deuxième pôle français) l'objectif de Lyon Infocité est d'accompagner de manière prioritaire 20 éditeurs de logiciels à mener une réflexion stratégique et à élaborer un plan d'action opérationnel.

- Pour le secteur loisirs numériques

Dans un marché en forte croissance et connaissant des évolutions technologiques majeures, les enjeux de développement du secteur des loisirs numériques se répartissent autour de trois axes :

. l'animation sectorielle : cette année, Lyon Game mettra en place des séances d'échanges régulières pour les entreprises auxquelles viendront contribuer des experts thématiques. Cette année, cette démarche va être intensifiée autour des sujets suivants : Dématérialisation, Industries culturelles, Jeune entreprise innovante, laboratoire d'initiative partenariale (barcamp), etc.,

. le développement commercial et international : Lyon Game accompagnera les entreprises sur deux types d'actions : accompagnement sur les principaux salons internationaux (Game Developer Conference (San Francisco), Licensing Show (New York), World Mobile Congress (Barcelone), Game Convention (Leipzig)) et mise en valeur des savoir-faire des entreprises rhônalpines sur la convention d'affaires Game connection 2008 et sur le Serious Game Sessions,

. la structuration des compétences : le développement de la formation continue mise en place avec Gamagora permet de répondre à une partie des besoins en compétence des entreprises mais il apparaît comme une évidence pour les professionnels et les universitaires que ce dispositif doit être complété et développé dans un objectif d'augmenter le niveau de compétence des futurs salariés.

Le financement des actions 2008

La Communauté urbaine apporterait, pour 2008, une subvention globale de 220 000 € à Lyon Infocité.

Synthèse budgétaire Lyon Infocité-Lyon Game 2008

Projets	Charges	Recettes							
	Total	Privées	Communauté urbaine	Région	Drire	Département	Ville de Lyon	Autres	Total
animation	312 600	81 400	124 500	61 300	10 400	35 000			312 600
commercial et international	685 190	239 620	72 000	232 560	86 010	5 000		50 000	685 190
structuration	125 540	36 040	23 500	23 000	18 000			25 000	125 540
accès au grand public	49 400	19 400					30 000		49 400
total	1 172 730	376 460	220 000	316 860	114 410	40 000	30 000	75 000	1 172 730

Vu ladite convention ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 220 000 € à l'association Lyon Infocité pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec Lyon Infocité précisant les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la présente convention à l'association ; le solde, soit 20 %, sera versé au vu d'un rapport d'activités complet ainsi que des comptes approuvés de l'association (bilans et comptes de résultats) et l'ensemble des livrables.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0877 - selon la répartition suivante : 80 % versés en 2008, soit 176 000 € et 20 % versés en 2009, soit 44 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juin 2008.